



**D**iplôme national à vocation professionnelle, le DUT est très apprécié par les entreprises car il est immédiatement reconnu sur le marché de l'emploi. Il permet à ses titulaires d'exercer des responsabilités techniques et d'encadrements importants tout en étant capables de s'adapter à l'évolution technologique et économique.

L'IUT Nice-Côte d'Azur propose actuellement 9 spécialités, parmi les 25 prévues au niveau national.

## ORGANISATION DES ÉTUDES

Le DUT s'inscrit depuis 2005 dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et dans le schéma LMD (Licence-Master-Doctorat) en adoptant une nouvelle organisation des études\*.

### Formation générale et professionnelle :

- De 1600 à 1800 heures d'enseignement dispensées selon la spécialité ; enseignements définis par des Programmes Pédagogiques Nationaux \*\*.
- Stages en entreprise et projets tutorés effectués durant le cursus.

### Formation dispensée sur 4 semestres

Le contenu des enseignements est organisé sur 4 semestres avec un système de crédits capitalisables (European Credit Transfert System - ECTS). Chaque semestre est composé de 1 à 4 Unités d'Enseignement (U.E.), elles-mêmes divisées en modules d'enseignement.

### Projet Personnel et Professionnel (PPP)

L'originalité du Projet Personnel et Professionnel est de permettre à l'étudiant d'acquérir une meilleure connaissance des métiers de la spécialité et des aptitudes personnelles que ces professions requièrent.

- Un dispositif d'accueil, de tutorat et de soutien à l'orientation de chaque étudiant est mis en place afin de favoriser la construction et la réussite de son Projet Personnel et Professionnel.
- Tout en bénéficiant de cet accompagnement, l'étudiant reste entièrement maître de son avenir et demeure libre dans ses choix de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.
- Le Projet Personnel et Professionnel se construisant par palier, l'étudiant peut décider de changer d'orientation en cours d'année, l'objectif étant de satisfaire au mieux ses aspirations.

\* Arrêté du 3 août 2005 : Diplôme universitaire de technologie dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. (Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale n°31 du 1er septembre 2005).

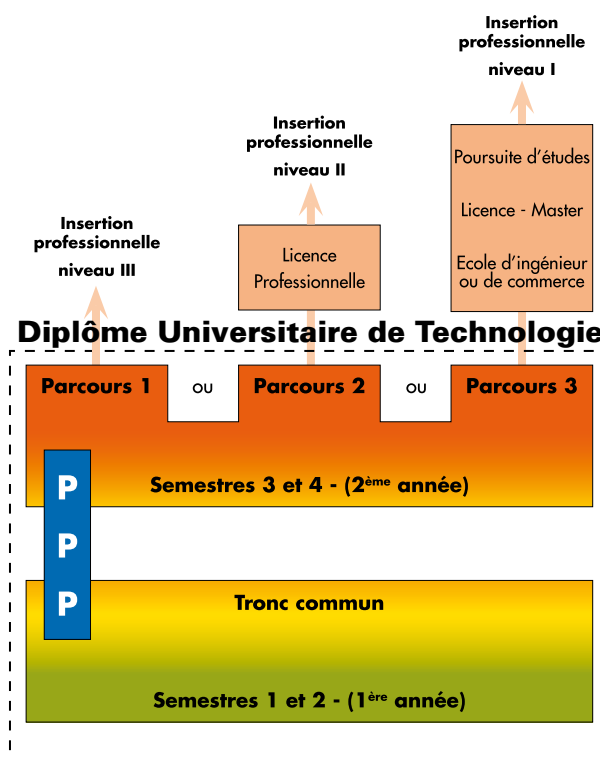
\*\* Les programmes pédagogiques nationaux sont accessibles à l'adresse internet suivante : [www.education.gouv.fr/sup/programmes-iut](http://www.education.gouv.fr/sup/programmes-iut)

## PARCOURS DIFFÉRENCIÉS

La formation DUT est donc organisée pour permettre les parcours diversifiés des étudiants en fonction de leur Projet Personnel et Professionnel. Trois types de modules complémentaires (soit 15 à 20% du volume) viennent enrichir l'enseignement de base (connaissances culturelles et savoirs scientifiques adaptés au domaine professionnel du diplôme).

L'étudiant a, en général, le choix entre 3 parcours :

- **Parcours 1** - Préparation à une insertion professionnelle immédiate : approfondissement technologique, aides aux démarches de recherche d'emploi, à l'entretien de recrutement ...  
ou
- **Parcours 2** - Construction de son projet de poursuite d'études courtes : renforcement des compétences professionnelles, aide au choix d'une ou de Licence(s) Professionnelle(s), à la constitution du ou des dossiers de candidatures...  
ou
- **Parcours 3** - Consolidation des connaissances théoriques pour une poursuite d'études longues ( Master, Ecoles, IUP...) : approfondissement des connaissances de base, ouverture scientifique, aide au choix des filières...



## CONDITIONS D'ADMISSION

Le DUT se prépare en formation initiale, en alternance ou en formation continue (sous certaines conditions).

- Pour candidater au DUT en formation initiale, il faut être titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence.
- L'alternance s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, titulaires d'un baccalauréat ou d'une formation équivalente.
- En formation continue, les candidats peuvent suivre l'intégralité de la formation ou bien des modules, ou encore bénéficier de la validation des acquis professionnels et de l'expérience.

## EVALUATION

Le niveau des connaissances est contrôlé de façon régulière et continue au cours des quatre semestres. Le DUT est obtenu après validation des quatre semestres, ce qui donne lieu à l'attribution de 120 crédits européens (ECTS), à raison de 30 crédits européens par semestre.

Le jury est composé d'enseignants et de représentants de la profession concernés par le diplôme.

## L'ANNÉE SPÉCIALE

Certains DUT peuvent être préparés en une seule année appelée « année spéciale ». Cette possibilité est accordée aux étudiants pouvant justifier d'un niveau Bac + 2 (deuxième année de premier cycle universitaire), et aux titulaires d'un Bac + 2 (DEUG, DUT, BTS ou diplôme équivalent) et souhaitant accéder à la vie professionnelle par une formation diplômante technologique courte, grâce à un enseignement adapté et intensif.

## QUE FAIRE APRÈS UN DUT ?

- Insertion professionnelle immédiate ou spécialisation (Diplôme d'Université Post-DUT). Certification de niveau III : Technicien Supérieur.
- Poursuite d'études courtes en Licence Professionnelle. Certification de niveau II : Cadre Intermédiaire.
- Poursuite d'études longues : Certification de niveau I : Cadre Supérieur en Licence, Master, IUP, écoles d'ingénieur, écoles de commerce, etc.